

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 4/2026

Objet :
Installation des
administrateurs

Nombre des administrateurs
en exercice : 9
Présents : : 9
Votants : 9

L'an Deux-Mille-Vingt-Six, le Vingt-Sept Avril à Dix-Neuf heures et Trente minutes, les Administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale de Derval, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur DAVID, Maire, Président de droit.

Date de la convocation : 21 Avril 2026

Présents : M. DAVID Dominique, Mme USUREAU-FIKRI Justine, M. CHOUQUET Thierry, M. MOREL Bernard, Mme LE BIHAN Laurence, M. GUINEL Jean-Claude, Mme MALLARD Véronique, M. LEGROS Dominique, Mme VICET Marie-Luce
Mme DANIEL Patricia (secrétariat mairie)

Absent excusé :

Absent :

Secrétaire de Séance : Mme USUREAU-FIKRI Justine

Installation des administrateurs

EXPOSÉ

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Vu l'article R.123-7 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Les administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale doivent être renouvelés pour donner suite aux élections municipales du 15 Mars 2026.

Monsieur le Président doit en conséquence procéder à la mise en place des nouveaux administrateurs, pour la mandature 2026 - 2032.

Élus du Conseil Municipal par délibération n° 2026-4-2/031 du 2 Avril 2026

- ✚ Madame USUREAU-FIKRI Justine - Adjointe
- ✚ Monsieur CHOUQUET Thierry - Adjoint
- ✚ Monsieur MOREL Bernard - Conseiller Municipal
- ✚ Madame LE BIHAN Laurence - Conseillère Municipale

Nommés

- ✚ Monsieur GUINEL Jean-Claude - en qualité de représentant du club « Loisirs Amitiés Derval Mouais »
- ✚ Madame MALLARD Véronique - en qualité de représentante de l'Union Départementale des Associations Familiales
- ✚ Monsieur LEGROS Dominique - en qualité de représentant de l'association A.P.F. France Handicap
- ✚ Madame VICET Marie-Luce - en qualité de représentante du Secours Catholique

Les administrateurs sont invités à approuver l'installation des nouveaux membres élus et nommés, pour la mandature 2026 - 2032.

DÉLIBÉRATION

Les administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale approuvent, à l'unanimité, l'installation des nouveaux membres élus et nommés, pour la mandature 2026 - 2032.

Certifié exécutoire par le
Président, compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Dominique DAVID



Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

ID : 044-214400517-20260427-4_2026-DE